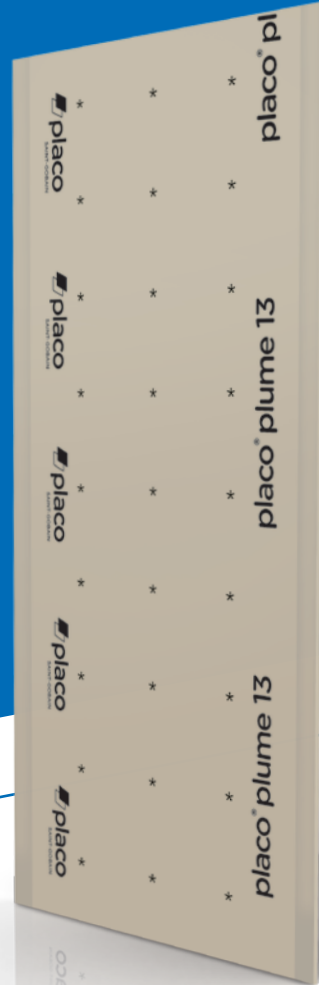


placo® plume 13

Soulagez votre quotidien !

Une nouvelle recette qui allie légèreté et résistance pour habiller la maison des murs aux plafonds.



PLACO® PLUME 13, ÇA CHANGE LA VIE SUR CHANTIER !



CONFORT

Des plaques plus légères à porter pour réduire votre fatigue au quotidien.



AGILITÉ

Un matériau plus facile à manipuler, idéal pour vos chantiers difficiles d'accès par exemple, en plafonds et rampants.



GARANTIE CHANTIER

Une innovation sous ATEX n° 3193_V1, (Avis Technique d'Expérimentation).



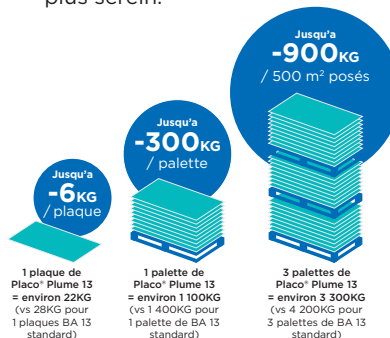
TRANSPORT OPTIMISÉ

Un allègement du chargement de vos véhicules pour un transport optimisé et une réduction de la consommation de carburant.

ÇA CHANGE AUSSI LA VIE EN AGENCE !

3 bonnes raisons de la référencer :

- 1 Vous diminuez la fatigue de vos équipes de caristes au chargement et déchargement,
- 2 Vous vous différenciez en référencant la seule plaque allégée multi-application, améliorant ainsi vos ventes grâce à un produit à forte valeur ajoutée,
- 3 Vous proposez à vos clients une innovation sous ATEX, garantie d'un chantier plus serein.



À TESTER SUR VOTRE PROCHAIN CHANTIER !

+ LÉGÈRE



+ ERGONOMIQUE

+ DE CONFORT DE POSE

Jusqu'à
-6kg
PAR PLAQUE
ÇA CHANGE LA VIE !

Domaine d'emploi

Les plaques Placo® Plume 13 sont destinées à la réalisation d'ouvrages en constructions neuves ou en rénovation dans les bâtiments suivants : maisons individuelles, parties privatives des logements collectifs.

L'utilisation dans les ouvrages suivants n'est pas visée :

- En logement collectif: cloisons séparatives entre logements type SAA et SAD et gaines techniques
- Tout ouvrage en bâtiments non-résidentiel

En présence d'isolant combustible*, le domaine d'emploi est restreint aux bâtiments d'habitation suivants :

- 1^{ère} et 2^{ème} famille : pour toutes les orientations de paroi (cloisons, contre-cloisons et plafonds).
- 3^{ème} famille : pour les parois verticales (cloisons et contre-cloisons).

L'utilisation dans des ouvrages soumis à des exigences parasismiques au sens de l'arrêté du 17 juin 2022 modifié n'est pas visée.

Protection des isolants combustibles*

Conformément à l'article 16 de l'arrêté du 31 janvier 1986 modifié relatif à la protection contre l'incendie des bâtiments d'habitation, l'appréciation de laboratoire AL23-351 délivrée par le CSTB valide l'utilisation d'une simple peau de plaques de plâtre Placo® Plume 13 en cloisons, contre-cloisons ou plafonds sur ossature en tant qu'écran thermique de protection d'un isolant combustible pendant une durée de 15 minutes.

* Isolants qui ne sont pas classés A1 ou A2-s1,d0.

Caractéristiques des plaques Placo® Plume 13

Caractéristiques	Spécifications
Épaisseur (mm)	12,5
Largeur (mm)	1200
Longueurs (mm)	2500, 2600, 3000
Poids (kg/m ²)	≈ 7,2
Couleur du parement	Ivoire avec impression nom produit en blanc
Dureté superficielle	Standard (empreinte de billage ≤ 20mm)
Réaction au feu	A2-s1, d0
Étiquetage sanitaire	A+
Validations techniques	Atex n° 3193_V1

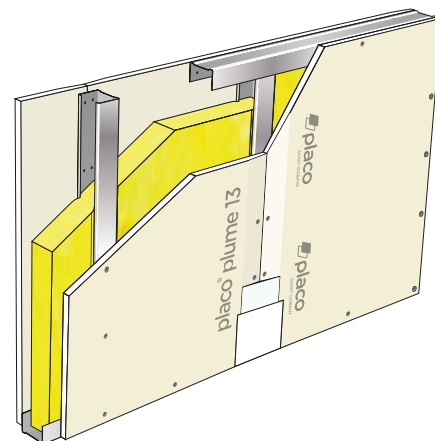
4 APPLICATIONS POSSIBLES



- 1 Plafonds**
- 2 Rampants**
- 3 Cloisons**
- 4 Contre-cloisons avec pose sur :**
 - rails et montants Placostil®
 - ou 2 lignes d'appuis Optima₂ Isover

Performances des cloisons distributives Placo® Plume 13

Type de cloison		72/48	98/48	120/70	140/90
Épaisseur totale de la cloison (mm)		72	98	120	140
Nombre et type de plaques par parement		1 x Placo® Plume 13	2 x Placo® Plume 13		
Ossature		Montant Stil® M 48	Montant Stil® M 48	Montant Stil® M 70	Montant Stil® M 90
Poids en kg/m ² (1)		18	33	34	35
Épaisseur d'isolant (mm) (2)		45	45	70	85
Hauteur limite en m (3)(4)	Entraxe montant simple (m)	0,60	2,50 *	2,85	3,65
		0,40 (5)	2,75	3,25	4,20
	Entraxe montant double (m)	0,60	3,05	3,55	4,65
		0,40 (5)	3,40	3,95	5,15
Isolation acoustique (5)	Sans isolant	R _A (dB)	29 (7)	36 (7)	38 (7)
	Avec isolant	R _A (dB)	35 (6)	43 (6)	45 (7)
Résistance aux chocs (3)		60 J			



* En cas de pose sur sol brut, cette hauteur peut être dépassée sous réserve qu'après mise en œuvre, la hauteur entre sol fini et plafond n'excède pas 2,50 m.

(1) Valeurs données à titre indicatif pour une cloison avec isolant PAR PHONIC en montants simples à entraxe 600mm.

(2) Isolants validés (Appréciation de laboratoire AL23-351) : laine de verre en rouleaux Isover PAR PHONIC, fibre de bois Isonat Flex 40 ou 55, textile recyclé ISOCOTON. Se reporter à l'appréciation de laboratoire pour les autres isolants validés. Pour les constructions à ossature bois, l'isolant est obligatoire (épaisseur mini 40 mm).

(3) Appréciation Technique d'Expérimentation n° 3193_V1.

(4) Hauteur maxi 4 m dans le cas d'isolants qui ne sont pas classés A1 ou A2-s1,d0 (Appréciation de laboratoire AL23-351).

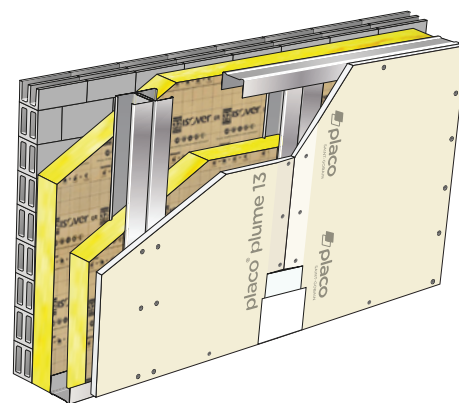
(5) La performance acoustique sera réduite de 1 dB dans le cas de montants à entraxe 0,40 m.

(6) RE CEBTP BEB2.N.6021-1.

(7) Simulations acoustiques.

Performances des contre-cloisons Placo® Plume 13 sur montants

Parement		1 x Placo® Plume 13		
Ossature		Montant Stil® M 48	Montant Stil® M 70	Montant Stil® M 90
Épaisseur d'isolant (mm) (1)		45 + 75	75 + 75	75 + 85
Hauteur maximale sans reprise intermédiaire (m) (2)(3)	Entraxe montant simple (m)	0,60	-	2,65
		0,40	-	2,95
	Entraxe montant double (m)	0,60	2,50	3,20
		0,40	2,75	3,50
Résistance au feu		REI 15 (4)		
Isolation acoustique (5)	Support béton 16 cm	$\Delta R_A = +18 \text{ dB} / \Delta R_{A,tr} = +16 \text{ dB}$		
	Support parpaing creux 20 cm	$\Delta R_A = +18 \text{ dB} / \Delta R_{A,tr} = +14 \text{ dB}$		
Isolation acoustique (5)	Support brique 20 cm	$\Delta R_A = +20 \text{ dB} / \Delta R_{A,tr} = +14 \text{ dB}$		
	Résistance aux chocs (2)	60 J		



(1) Isolants validés (Appréciation de laboratoire AL23-351 & PV R523-015) : laine de verre en rouleaux ou panneaux Isover GR 32 avec ou sans revêtement kraft, fibre de bois Isonat Flex 40 ou 55, textile recyclé ISOCOTON. Se reporter à l'appréciation de laboratoire pour les autres isolants validés. Hauteur limitée à 4 m en cas d'isolants non classés A1 ou A2-s1,d0. Pour les constructions à ossature bois, l'isolant est obligatoire (épaisseur mini 40 mm).




(2) Appréciation Technique d'Expérimentation n° 3193_V1.

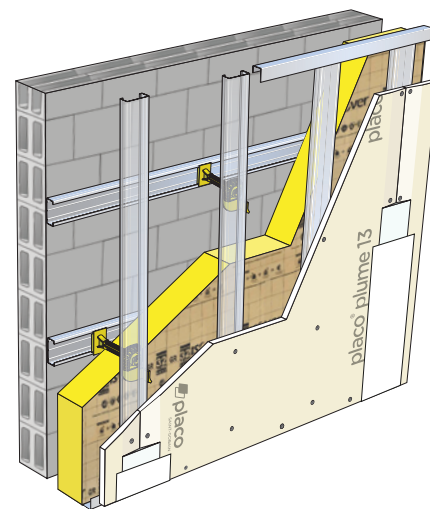
(3) Au-delà de la hauteur maximum correspondant à l'ossature mise en œuvre, utiliser une patte à scellement pour relier le mur support et l'ossature.

(4) PV R523-015. Validé sur parois béton, maçonnées et constructions à ossature bois. Hauteur maxi 4 m. Membranes validées : Isover Vario® Xtra et Stopvap

(5) Simulations acoustiques avec isolant Isover GR 32 revêtu kraft épaisseur 45+75 mm.

Performances des contre-cloisons Placo® Plume 13 sur fourrures

Parement	1 x Placo® Plume 13		
Ossature	Fourrure Stil® F 530		
Entraxe ossature (m)	0,40		
Appui intermédiaire	Appui Optima ₂ 120	Appui Optima ₂ 140	Appui Optima ₂ 75-160
Disposition et entraxe des appuis	1 ^{ère} ligne d' appuis à 83 cm du sol, 2 ^{nde} à 1,66m puis les suivantes espacées d'un mètre. Appuis disposés en quinconce.		
Épaisseur maxi d'isolant (mm) ⁽¹⁾	120	140	160
Entraxe de vissage des plaques	150 mm		
Hauteur limite en m	5,30		
 Résistance au feu	REI 15 ⁽³⁾		
 Isolation acoustique	Support béton 16 cm ⁽⁴⁾	$\Delta R_A = +18 \text{ dB} / \Delta R_{A,tr} = +15 \text{ dB}$	
	Support parpaing creux 20 cm ⁽⁵⁾	$\Delta R_A = +17 \text{ dB} / \Delta R_{A,tr} = +13 \text{ dB}$	
	Support brique 20 cm ⁽⁵⁾	$\Delta R_A = +19 \text{ dB} / \Delta R_{A,tr} = +14 \text{ dB}$	
 Résistance aux chocs ⁽²⁾	60 J		



(1) Isolants validés (Appréciation de laboratoire AL23-351 & PV RS23-015) : laine de verre en rouleaux ou panneaux Isover GR 32 avec ou sans revêtement kraft, fibre de bois Isonat Flex 40 ou 55, textile recyclé ISOCOTON. Se reporter à l'appréciation de laboratoire pour les autres isolants validés. Hauteur limitée à 4 m en cas d'isolants non classés A1 ou A2-s1,d0. Pour les constructions à ossature bois, l'isolant est obligatoire (épaisseur mini 40 mm).

(2) RE CT-27072023. L'aboutage des fourrures Stil® F 530 n'est pas autorisé.

(3) PV RS23-015. Validé sur parois béton, maçonnées et constructions à ossature bois. Hauteur maxi 4m. Membranes validées : Isover Vario® Xtra et Stopvap.

(4) RE CSTB n°AC24-27136-2.

(5) Simulations acoustiques. Avec isolant Isover GR 32 revêtu kraft épaisseur 120 mm.

Quantités indicatives*

Contre-cloisons Placo® Plume 13 sur appuis Optima₂ pour 1 m² d'ouvrage (jointoyé avec bande)

Produit	Unité	Simple parement
Plaque Placo® Plume 13	m ²	1,05
Fourrure Stil® F530 ou fourrure télescopique Optima 240/280	ml	3,7
Rail Stil® F530 ou Lisse Clip Optima	ml	0,9
Vis TTPC 25	unité	24
Appuis Optima ₂	unité	1,1
Isolant	m ²	1,05
Bande PP grand rouleau	ml	1,4
Enduit poudre ou enduit pâte prêt à l'emploi	kg	0,33 0,47



* Estimatif pour une contre-cloison de hauteur 2,5m.

Fixation après-coup sur les ouvrages verticaux

Fixation des charges inférieures ou égales à 30 kg directement dans les plaques à l'aide de chevilles à expansion de résistance à la traction minimale de 15daN selon les dispositions de la norme NF DTU 25.41 P1-1 annexe B en respectant un espacement minimal entre points de fixation de 400 mm horizontalement et 150 mm verticalement

Les charges supérieures à 30 kg doivent obligatoirement être fixées par renvoi à l'ossature au moyen d'une traverse en bois ou en métal, elle-même fixée dans les montants au travers du parement dans le cas de cloisons, et fixées directement à la structure du bâtiment dans le cas de contre-cloisons ou habillages.

Performances des plafonds Placo® Plume 13 sur fourrures

Parement		1 x Placo® Plume 13			
Ossature		Fourrure Stil® F 530 ou fourrure Optima 240			
Poids surfacique maxi d'isolant (kg/m ²) ⁽¹⁾⁽²⁾		< 6	Entre 6 et 10	Entre 10 et 15	Entre 15 et 20
Exemples d'isolants et épaisseurs validées ⁽¹⁾		Comblissimo 500mm IBR 460mm Isoconfort 35 300mm Isoconfort 32 200mm ISOCOTON 200mm	Isoconfort 32 kraft 340mm Isoconfort 35 kraft 500mm Isonat Flex 40 250mm Isonat Flex 55 180mm ISOCOTON 340mm	Isonat Flex 40 360mm Isonat Flex 55 260mm ISOCOTON 500mm	Isonat Flex 40 500mm Isonat Flex 55 360mm
Entraxe entre fourrures (m) ⁽²⁾		0,60	0,50	0,40	0,30
Distance entre suspentes (m) ⁽²⁾		1,20			
 Résistance au feu⁽³⁾	Performance	REI 15 / R 15			
	Support	Plancher bois, plancher béton ou charpente bois			
	Hauteur plénum minimum	245 mm			
 Isolation acoustique R_a en dB⁽⁴⁾	Plancher béton 140 mm	64			
	Plancher bois	46			

(1) Isolants validés par appréciation de laboratoire AL23-351 & PV RS23-015. Se reporter aux exemples ci-dessus et à l'appréciation de laboratoire pour les autres isolants validés.

(2) Appréciation Technique d'Expérimentation n° 3193_V1. Les plaques sont posées perpendiculairement aux ossatures.

(3) PV RS23-015. Pour les isolants en panneaux ou en rouleaux, ceux-ci doivent reposer sur les éléments d'ossature du plafond. Pour les planchers ou charpentes bois, l'isolant est obligatoire (épaisseur mini 40 mm).

L'ajout d'un plafond décoratif en sous-face n'est pas autorisé. Membranes validées : Isover Vario® Xtra et Stopvap

(4) Simulations acoustiques avec isolant Isover IBR ou Isoconfort 35 épaisseur 100 mm.

Performances des plafonds Placo® Plume 13 sur montants

Parement		1 x Placo® Plume 13											
Type de montant		Montant Stil® M 48				Montant Stil® M 70				Montant Stil® M 90			
Poids surfacique maxi d'isolant (kg/m ²) ⁽¹⁾⁽²⁾		< 6	Entre 6 et 10	Entre 10 et 15	Entre 15 et 20	< 6	Entre 6 et 10	Entre 10 et 15	Entre 15 et 20	< 6	Entre 6 et 10	Entre 10 et 15	Entre 15 et 20
Entraxe entre montants (m) ⁽²⁾		0,60	0,50	0,40	0,30	0,60	0,50	0,40	0,30	0,60	0,50	0,40	0,30
Portées pour montants simples (m) ⁽²⁾⁽³⁾		1,85	1,80	1,70	1,60	2,50	2,40	2,30	2,20	3,05	2,90	2,80	2,65
Portées pour montants doubles (m) ⁽²⁾		2,25	2,15	2,05	2,00	3,10	2,95	2,85	2,75	3,80	3,60	3,45	3,35
Type de montage		Autoportant ou avec Suspentes MD Stil®											

(1) Isolants validés (Appréciation de laboratoire AL23-351) : laine de verre en rouleaux Isover Isoconfort 35 ou 32, IBR avec ou sans revêtement kraft, PAR PHONIC, fibre de bois Isonat Flex 40 ou 55, textile recyclé ISOCOTON. Se reporter à l'appréciation de laboratoire pour les autres isolants validés.

(2) Appréciation Technique d'Expérimentation n° 3193_V1. Les plaques sont posées perpendiculairement aux ossatures.

(3) Dans le cas de montants simples, des lignes d'entretoises réalisées à l'aide de rails Stil® seront placées à mi-portées entre appuis ou entre suspentes.

Fixation après-coup sur les ouvrages horizontaux ou inclinés

Les dispositions de la norme NF DTU 25.41 P1-1 annexe A concernant la fixation de charges sur les plaques s'appliquent :

- Les charges ponctuelles jusqu'à 2 kg peuvent être fixées par surface minimale de 1,20 m par 1,20 m dans les plaques (cheville à bascule ou à expansion, etc.) pour la fixation d'objets.
- Au-delà de 2 kg, les charges doivent être fixées à la structure support de l'ossature de plafond.

Gamme à l'offre 100% Placo®

PRODUITS	Épaisseur (mm)	Largeur (mm)	Longueur (mm)	Code Article	EAN Unité conso.	Cond.	Poids kg/m ² t/pal.		Délai indicatif
Placo® Plume 13	12,5	1200	2500	P13502500	3496250458536	Pile de 50 plaques	7,2	1,1	J + 5
			2600	P13502600	3496250461970			1,1	
			3000	P13503000	3496250458437			1,3	

Info-tri du produit



Retrouvez toutes les informations produit sur notre site placo.fr



VISIONNEZ LA VIDÉO PRODUIT SUR CHANTIER !



VISIONNEZ LA VIDÉO COMMERCIALE !



7 DIRECTIONS RÉGIONALES, PROCHES DE VOUS

Direction Régionale Ouest

Parc tertiaire du Val d'Orson
Bâtiment D, Hall 1
Rue du Pré Long
35770 Vern-sur-Seiche
Tél. : 02 99 92 33 33
Fax : 01 46 25 48 39
Dépt. : 22, 29, 35, 37, 41,
44, 49, 53, 56, 61, 72, 85.

Directions Régionales Paris Nord et Paris Sud

Z.I. Le Meux
3, rue du Tourteret
60880 Le Meux
Tél. : 03 44 41 70 71
Fax : 01 46 25 48 37
Dépt Paris Nord : 02, 14, 27,
50, 59, 60, 62, 76, 80
Dépt. Paris Sud : 18, 28, 45,
75, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95.

Direction Régionale Est

Immeuble
"LE RÉPUBLIQUE"
8, place de la République
54000 Nancy
Tél. : 03 83 18 26 60
Fax : 01 41 44 81 93
Dépt. : 08, 10, 21, 25, 39, 51,
52, 54, 55, 57, 58, 67, 68, 70,
71 nord, 88, 89, 90.

Direction Régionale Sud-Ouest

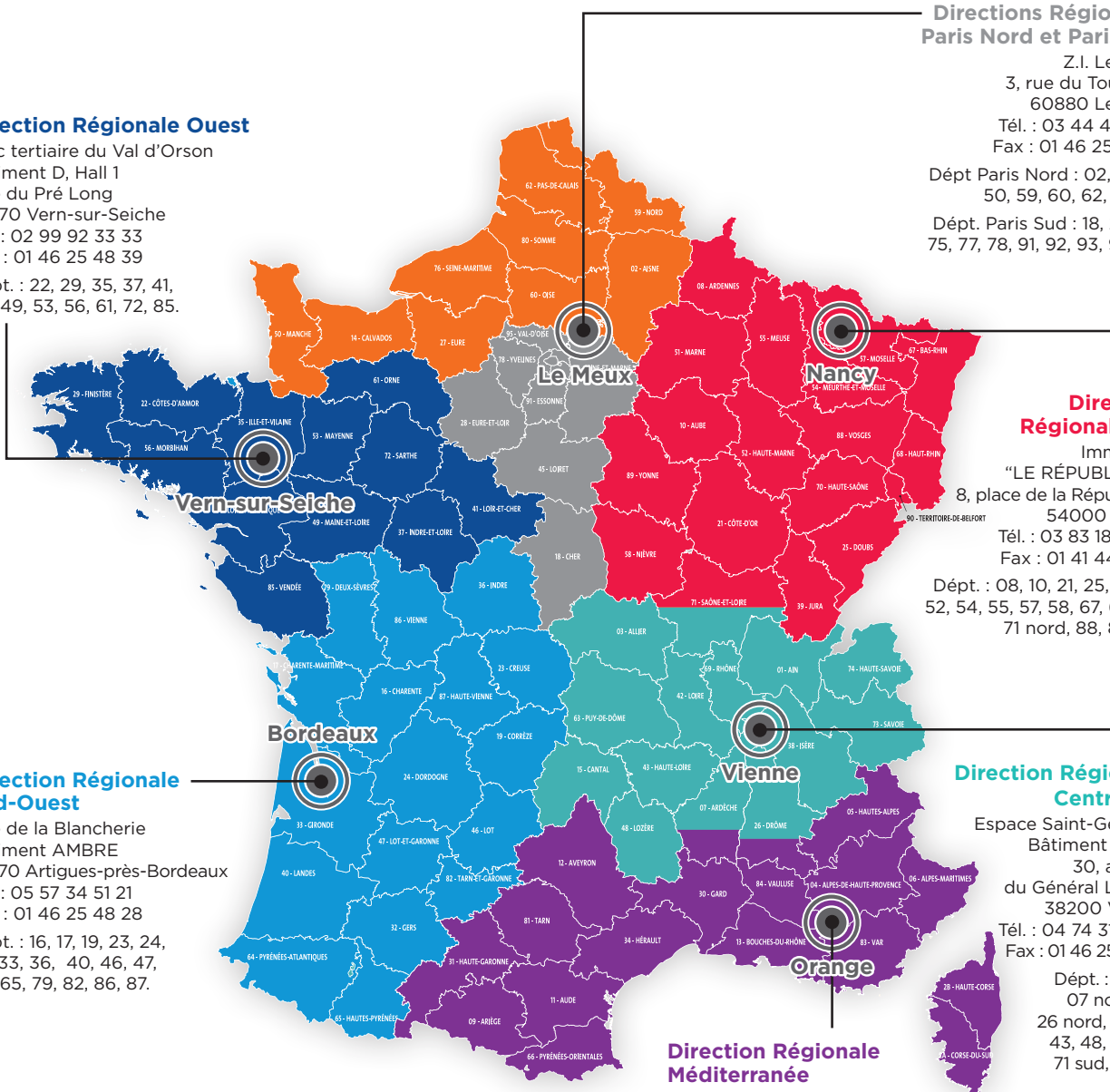
Rue de la Blancherie
Bâtiment AMBRE
33370 Artigues-près-Bordeaux
Tél. : 05 57 34 51 21
Fax : 01 46 25 48 28
Dépt. : 16, 17, 19, 23, 24,
32, 33, 36, 40, 46, 47,
64, 65, 79, 82, 86, 87.

Direction Régionale Centre-Est

Espace Saint-Germain
Bâtiment MILES
30, avenue
du Général Leclerc
38200 Vienne
Tél. : 04 74 31 16 40
Fax : 01 46 25 48 23
Dépt. : 01, 03,
07 nord, 15,
26 nord, 38, 42,
43, 48, 63, 69,
71 sud, 73, 74.

Direction Régionale Méditerranée

235, Rue du Portugal
84100 Orange
Dépt. : 04, 05, 06, 07 sud,
09, 11, 12, 13, 26 sud, 30, 31,
34, 66, 81, 83, 84, 2A, 2B.



Assistance Technique

09 72 72 00 53 Numéro non surtaxé

Centres de formation

01 41 51 55 00 Numéro non surtaxé

E-mail : service-formation@saint-gobain.com

Retrouvez nos actualités et conseils :




SAINT-GOBAIN

Placoplatre
Société Anonyme au capital
de 10 000 000 €
R.C.S. Nanterre 729 800 706
Tour Saint-Gobain
12 Place de l'Iris
92400 Courbevoie
www.placo.fr